MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 30 octobre 2023

Régional

Le commerce interne à la CAE s'est réduit malgré la mise en place de la taxe sur les importations de 35 %

Selon un rapport du Conseil des affaires de l'Afrique de l'Est *(EABC),* le commerce intra-CAE s'est fortement réduit depuis la mise en œuvre d'une quatrième tranche d'imposition au tarif extérieur commun (TEC) de 35 % sur certains produits finis transformés (produits laitiers, viande etc.) en juillet 2022. Auparavant, le TEC comprenait trois tranches : 25 % pour les produits finis ; 10 % pour les produits semi-finis ; 0 % pour les matières premières et les biens d'équipement. Le récent rapport sur la mise en œuvre de la nouvelle tranche du TEC de la CAE indique que ce dernier n'a pas encore eu pour effet de stimuler l'industrialisation de la région, contraignants les pays membres à maintenir des volumes d'importations extra-CAE significatifs. De plus, deux problèmes ont été signalés : les erreurs de classification des lignes tarifaires par produits (certains produits doivent encore être transférés d'autres bandes tarifaires vers le tarif maximal de 35 %) et une mise en œuvre non-uniforme du TEC dans l'ensemble des pays de la CAE.

Burundi

La BCB sollicite un prêt de 20 MUSD à la SFI pour le prêt aux PME

La Banque de Crédit de Bujumbura (BCB), troisième plus grande banque du Burundi avec un actif total de 333 MUSD au 30 juin 2023, a sollicité la Société financière internationale (SFI) pour obtenir un prêt de 20 MUSD. Le projet, qui reste en attente de validation, vise à appuyer les opérations de prêt de la Banque aux TPE-PME burundaises. Ce financement s'étalerait sur trois ans avec un délai de grâce d'un an et serait accompagné d'une facilité de financement du commerce pouvant atteindre 5 MUSD.

Comores

Installation de la Commission nationale de la concurrence (CNC)

Le ministre de l'Economie Ahmed Ali Bazi a installé le samedi 28 octobre dernier, la première Commission nationale de la concurrence (CNC). La CNC a pour mission de contribuer à assurer la transparence dans la pratique et la surveillance des activités commerciales aux Comores. Cette mission incombait jusqu'à présent au

ministère de l'Economie. La CNC est composée de membres du secteur privé, de l'Etat et de la fédération des consommateurs. A l'occasion de cette installation il a été rappelé que l'ambition du chef de l'Etat est que, après la Zlecaf et la Comesa, le pays compte aussi accéder à l'OMC.

Ethiopie

Directive de la Banque centrale éthiopienne (NBE) limitant l'utilisation des lettres de crédit

La Banque centrale éthiopienne a révisé une directive qui permettait aux entreprises dans le secteur de l'import-export d'ouvrir une lettre de crédit utilisable à plusieurs reprises pour importer et exporter des biens. D'après la NBE, cette directive a été mise en place pour faciliter le fonctionnement des entreprises dans le secteur qui importaient ou exportaient des biens dans le cadre d'un projet ou objet unique. Or, l'« abus » et « l'utilisation hors du périmètre autorisé » de cette directive a poussé la Banque à limiter l'utilisation d'une lettre de crédit à une seule fois. La NBE a adressé une lettre aux banques éthiopiennes les interdisant d'émettre des lettres de crédit *revolving* à compter du 20 novembre 2023. Cette décision devrait notamment affecter l'activité des zones franches djiboutiennes, dont le développement ces dernières années a beaucoup reposé sur le morcellement des commandes éthiopiennes à l'import et l'usage associé, assoupli, des lettres de crédit, une tendance elle-même conséquence du durcissement de l'accès aux devises.

Kenya

La visite du roi Charles est l'occasion de renforcer les liens entre le Royaume-Uni et le Kenya

Attendu du mardi 31 octobre au vendredi 03 novembre, la visite du roi Charles au Kenya est considérée comme une occasion unique de renouer les liens entre les deux Etats, afin de se concentrer sur les défis à venir. Cette visite intervient 40 ans après la dernière venue de la reine d'Angleterre en novembre 1983. Cette visite a été organisée sur invitation du président William Ruto et intervient alors que le Kenya s'apprête à célébrer ses 60 ans d'indépendance. Le roi devrait visiter le comté de Nairobi City, de Mombasa et les régions environnantes. Lors de son parcours, il participera à des événements pour discuter du changement climatique et de la conservation des territoires, de l'innovation, de la jeunesse et des femmes. En outre, le roi visitera le siège des Nations unies à Nairobi et se rendra à l'inauguration d'un nouveau musée consacré à l'histoire du Kenya.

La dette non-garantie des entreprises parapubliques atteint 111,8 Mds KES

La dette non garantie des entreprises d'Etat *(SoE)* a atteint 111,8 Mds KES (soit environ 0,7 Md USD) pour le dernier exercice financier 2022/2023. L'encours de la dette a augmenté de 12,6 Mds KES, sur le dernier exercice, soit une croissance de 12,7 % par rapport à son niveau en juin 2022 de 99,3 Mds KES. Pour information, en juin 2020, lorsque le Trésor a publié ces informations pour la première fois, l'encours de prêts non-garantis était de 104,9 Mds KES. La divulgation des informations sur les encours de la dette non-garantie des principales *SoE* fait partie d'un accord entre le Trésor et le Fonds Monétaire International pour améliorer la couverture de la dette publique. En effet, selon le FMI, les prêts non-garantis contractés par les *SoE*

représenteraient une charge financière potentielle pour le contribuable. Les données montrent que 58 % des prêts ont été faits auprès de banques locales, tandis que le reste a été réalisé auprès de banques étrangères. Les trois agences ayant les montants de dette non-garantie les plus élevés sont : *KPLC (Kenya Power and Lighting Company)*, *KAA (Kenya Airport Authority)* et *KPA (Kenya Ports Authority)*.

Le Kenya sollicite le FMI pour une hausse exceptionnelle du montant accordé au titre de l'EFF et de l'ECF

Le conseil d'administration du FMI s'est réuni le vendredi 27 octobre pour discuter d'une possible une hausse exceptionnelle du montant du prêt accordé au Kenya dans le cadre de la Facilité Elargie du Fonds (*EFF*) et de la Facilité Elargie de Crédit (*ECF*), avec une approbation prévue pour le 16 janvier 2024. Dans un contexte de hausse des besoins de financement (3 Mds USD), principalement imputable à l'échéance de remboursement de l'euro-obligation de 2 Mds USD en juin 2024 et exacerbé par la dépréciation significative du KES (-28,9 % par rapport à l'USD depuis janvier 2023), les autorités kenyanes ont demandé une hausse de l'accès au titre de l'*EFF* et de l'*ECF* de 926 MUSD, soit 130,3 % de la quote-part (ou 707,3 MDTS répartis pour 661,1 MDTS au titre de l'EFF et 46,2 au titre de l'ECF). S'il était initialement prévu de refinancer l'euro-obligation, les coûts d'accès au marché sont devenus prohibitifs (taux d'intérêt de 15,2 % au 26 octobre pour l'euro-obligation 10y 2024), d'où la nécessité pour le Kenya de sollicité le soutien des bailleurs. Si la demande est approuvée, il s'agirait de la troisième augmentation du programme de prêt FMI, initialement fixé à 2,3 Mds USD en 2021.Outre le FMI, la Banque mondiale devrait également réitérer son soutien au Kenya avec un nouveau DPO pour un montant compris entre 750 MUSD et 1 Md.

Madagascar

Après la vanille, le girofle également menacé

Début octobre, le ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation malgache a émis un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue du renouvellement et de la demande de nouveaux agréments pour l'exportation de girofle (Madagascar en produit environ 40 000 t). Cette procédure a impliqué la suspension de la validité des agréments en cours pour la campagne 2022-2023. Selon le ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation cette mesure relèverait d'une gestion normale de la filière. Les exportations seraient temporairement suspendues le temps que le ministère procède au traitement des renouvellements d'agréments et des nouvelles demandes, et vérifie un certain nombre de critères comme la détention du statut d'exportateur, la régularité vis-à-vis de l'administration fiscale, la conformité par rapport au rapatriement des devises, etc. Pour autant, les exportateurs craignent, comme pour la vanille, une nouvelle tentative du gouvernement de favoriser un monopole dans la filière girofle, d'autant que le marché mondial est devenu très porteur suite aux difficultés rencontrées par le leader Indonésien.

Maurice

Emission d'obligations vertes par le groupe *Cim Finance*

Depuis le 25 octobre, des titres d'une valeur de 1,1 Md MUR (24 MEUR) sont cotés officiellement en Bourse. Le groupe s'engage à utiliser les fonds uniquement pour financer des projets durables, socialement responsables et ayant un impact positif sur l'environnement. Cette nouvelle émission d'obligations vertes, arrivant à échéance le 4 novembre 2024 avec un coupon de 3,95 % l'an, vient conforter la liquidité du groupe, en maintenant sa flexibilité financière et en allongeant la maturité de ses financements. Les titres sont notés AA par *CARE Ratings (Africa) Private Limited*. En janvier 2022 *Cim Finance* avait émis ses premières obligations vertes, pour une valeur nominale de 500 MMUR. Le produit de ces investissements lui avait permis de mettre en place *Green Lease*, qui avait permis le financement de plus de 230 véhicules électriques, de véhicules hybrides rechargeables et de véhicules hybrides ayant un niveau inférieur à 79 g de CO^2/km.

Ouganda

Les Etats-Unis vont suspendre les avantages commerciaux accordés à l'Ouganda

L'Ouganda - ainsi que 3 autres pays africains (RCA, Gabon et Niger) - ne devrait plus bénéficier à partir du 1er janvier prochain pour ses produits d'un accès préférentiel au marché états-unien prévu par l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), la loi états-unienne pour la croissance et les opportunités africaines dont les dispositions prévoient un accès en franchise de droits pour plus de 1 800 produits. Dans une lettre au Congrès, le président Joe Biden justifie sa décision en invoquant des « violations flagrantes » des droits de l'Homme internationalement reconnus être commises par les dirigeants de l'Ouganda, faisant référence à la loi anti-homosexuelle. Si les critères d'éligibilité de l'article 104 de l'AGOA, ne sont actuellement pas atteints par l'Ouganda, les conditions de sa participation pourraient être renégociées à l'avenir en cas d'amélioration. Pour mémoire, un *business advisory* avait été émis par le ministère des Affaires étrangères, le 23 octobre dernier, avertissant les entreprises états-uniennes sur le risque réputationnel et juridictionnel qu'elles peuvent prendre en Ouganda. En 2022, les Etats-Unis ont importé 167 MUSD de marchandises d'Ouganda et en ont exporté pour 174 MUSD. Le stock d'IDE américain est estimé à 104 MUSD (+13 % par rapport à 2021).

L'UE confirme son engagement pour la remise à niveau du plus ancien complexe hydroélectrique ougandais

Dans le cadre Plan d'action multi-annuel (PAMA) 2023-24 pour l'Ouganda, l'UE va libérer 60 MEUR pour soutenir la réhabilitation des 2 plus anciennes centrales hydroélectriques du pays (Nalubaale et Kiira) générant 380 MW. La reprise des activités d'opération et de maintenance du complexe de Kiira et Nalubaale par l'*Uganda Electricity Generation Company Limited (UEGCL)* est aujourd'hui effective et permet à l'UE d'intervenir en prêt souverain. Pour rappel ces deux unités étaient auparavant exploitées par l'énergéticien sudafricain Eskom dans le cadre d'un contrat de concession désormais échu. Si le calendrier des appels d'offres reste à préciser, des opportunités existent pour les entreprises françaises en particulier pour la fourniture d'équipements et pour le génie-civil.

Rwanda

Signature avec la France de 2 accords majeurs de coopération pour 91 MEUR

A l'occasion d'une cérémonie à laquelle participaient trois ministres rwandais (budget, santé et collectivités territoriales), deux accords de coopération ont été signé entre la France et le Rwanda. Ces accords financés par l'Agence Française de Développement (AFD) prévoient un prêt de 75 MEUR pour le projet de réhabilitation et modernisation de l'hôpital de Ruhengeri (Nord) ainsi qu'un prêt de 16 MEUR visant à alimenter un *basket fund* à destination des districts les plus pauvres du pays. Ce *basket fund* sera abondé également par la Banque allemande de développement *(KFW)* et l'agence de développement Luxembourgeoise (LuxDev).

Accord de financement de 23 MEUR avec la Pologne pour l'achat d'équipement dans le secteur laitier

Le Rwanda et la Bank Gospodarstwa Krajowego (BGK), une banque de développement polonaise, ont annoncé la signature d'un accord de financement de 23 MEUR. Ce prêt sera utilisé pour acheter des systèmes de refroidissement de lait à un fabricant polonais, Faspol, en lien avec l'office rwandais pour l'agriculture (RAB). La livraison de près de 400 installations aux points de collecte de lait locaux vise à réduire les pertes de lait dues à un mauvais stockage et à accroître les capacités de production et l'accès aux produits laitiers. En décembre 2022, le Rwanda s'est engagé à augmenter sa production laitière de 34 % afin d'éviter les pénuries dans le pays et alimenter la nouvelle usine de lait en poudre qui devrait être inaugurée d'ici la fin de l'année.

Le FMI et le Rwanda conviennent d'une nouvelle facilité de crédit de 262 MUSD

Les services du Fonds monétaire international (FMI) et le Rwanda ont convenu d'une nouvelle facilité de crédit (*Stand-by Credit Facility*) d'environ 262 MUSD sur 14 mois pour aider à atténuer les pressions sur la balance des paiements résultant des chocs liés au climat. Les services du FMI et les autorités rwandaises sont également parvenus à un accord sur les politiques nécessaires pour mener à bien la deuxième revue de l'instrument de coordination des politiques (PCI) en vigueur au Rwanda et un programme au titre de la facilité pour la résilience et la viabilité (RSF). L'examen de ces accords par le conseil d'administration du FMI est provisoirement prévu pour décembre. Les sécheresses répétées, les graves inondations de mai 2023 et le resserrement des conditions de financement mondiales aggravent les défis posés par les conséquences de la pandémie de Covid-19. Cette nouvelle facilité aidera le Rwanda à entreprendre des efforts de reconstruction liés aux inondations.

Somalie

Le FMI conclut un accord de 100 MUSD au titre de la facilité élargie de crédit (FEC)

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) a mené des discussions avec les autorités somaliennes à Nairobi du 11 au 22 septembre et du 22 au 24 octobre et est parvenue à un nouvel accord de 36 mois donnant accès à la Somalie à 75 MDTS (environ 100 MUSD) au titre de la facilité élargie de crédit. L'équipe a constaté les progrès réalisés par le pays dans la reconstruction de son économie et de ses

institutions, et considère que le pays pourrait atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) en décembre. Néanmoins, la Somalie reste confrontée à des défis liés aux risques économiques, sociaux, sécuritaires et climatiques. Dans ce contexte, les autorités ont demandé un nouveau programme sur 3 ans dans le cadre de la FEC. Ce programme visera à renforcer les institutions économiques somaliennes et promouvoir la stabilité macroéconomique à l'issue de l'atteinte du point d'achèvement en fin d'année.

Soudan du Sud

La Banque centrale renforce son dispositif de lutte contre l'expansion monétaire

Dans un communiqué du 27 octobre, la Banque centrale du Soudan du Sud (BcSS) observe une augmentation de la masse monétaire M2 en lien avec la hausse récente des salaires dans la fonction publique et une dépréciation de la SSP face à l'USD. Pour contenir les effets inflationnistes et en coordination avec le ministère des Finances, la BcSS annonce intervenir sur le marché des changes par des opérations d'adjudication hebdomadaires de rachat de devises et par une modification des conditions de rémunération de la facilité de dépôt des banques commerciales afin de drainer davantage de ressources sur ses lignes. L'objectif étant de « stériliser l'excès de liquidité » et de contenir la croissance de la Masse monétaire (M2) à 10 % par an et de maintenir le taux directeur à 15 % d'ici le prochain examen de la politique monétaire.

Tanzanie

La Tanzanie et la Zambie signent huit accords de coopération

A l'occasion d'une visite d'Etat de la présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan à Lusaka le 23 octobre 2023 sur l'invitation de son homologue Hakainde Hichilema, la Tanzanie et la Zambie ont signé huit accords de coopération économique, portant notamment sur les domaines de la défense, des sciences et technologies, des infrastructures et du commerce. Parmi les pistes de développements conjoints, les deux pays comptent développer un gazoduc pour l'exportation de gaz naturel de Tanzanie vers la Zambie. Par ailleurs, la cheffe d'État tanzanienne a octroyé 20 hectares de terrain à la Zambie dans le port sec de Kwala (*Kwala Dry Port*) en cours de construction, en vue de faciliter les expéditions. L'exploitation du port sec de Kwala devrait améliorer les performances du port de Dar es Salam car il serait en mesure de stocker les marchandises en transit vers les pays voisins de la Tanzanie.

Le secteur minier : une priorité pour la Tanzanie réaffirmée lors du *Tanzania Mining & Investment Forum*

S'exprimant lors du Forum sur l'exploitation minière et l'investissement en Tanzanie, à Dar es Salam les 25 et 26 octobre 2023, réunissant des responsables gouvernementaux, des experts de l'industrie et des acteurs internationaux, la Tanzanie a réaffirmé l'importance de l'exploration en vue de l'exploitation des vastes ressources minérales du pays. Le gouvernement tanzanien a réaffirmé son engagement à développer le secteur minier grâce à des études géologiques de haut niveau, au moyen de technologies modernes. Cela fait partie d'efforts plus larges visant à « Libérer le futur potentiel minier de la Tanzanie » selon le thème du forum, et à positionner le pays comme une plaque tournante minière mondiale. Le vice-Premier ministre et ministre de l'Énergie Doto Biteko, a souligné que la vision du gouvernement est de stimuler la production minière et d'attirer les investissements. L'objectif ambitieux du gouvernement est de voir le secteur minier contribuer au

moins à hauteur de 10 % au PIB national d'ici 2025, soit une augmentation significative par rapport à la contribution de 9,1 % enregistrée en 2022. La Tanzanie a déjà engagé neuf sociétés minières internationales dans des coentreprises pour extraire divers minéraux, notamment le nickel, les sables minéraux lourds, les terres rares, l'or et les diamants.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : Kenya / Somalie / Burundi / Rwanda

Twitter : DG Trésor Kenya

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : Madagascar / Seychelles / Maurice / Comores

Twitter : DG Trésor Madagascar

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : Ethiopie / Djibouti / Erythrée

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : Ouganda / Soudan du Sud

Contact: Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : Tanzanie

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : Soudan

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : michael.mbae@dgtresor.gouv.fr ; nairobi@dgtresor.gouv.fr